

Maltraitance



2. Les différentes sortes de maltraitance



La maltraitance est un sujet sensible pour tous,
pour les personnes accompagnées
et pour les personnes qui s'occupent d'elles.

**L'objectif de SantéBD est d'expliquer
de façon compréhensible et accessible**
les situations de maltraitance
visibles ou invisibles,
volontaires ou involontaires.

**Toute personne qui subit une maltraitance
ressent de la violence.**

**Mieux comprendre
permet d'agir contre la maltraitance.**

SantéBD conseille de lire cette fiche avec un accompagnant.
Cette BD illustre beaucoup de situations différentes.
Cette BD peut être utilisée en entier ou en partie.

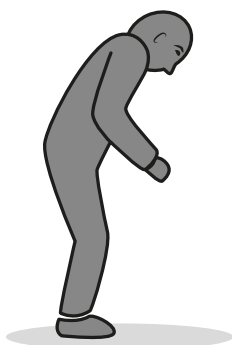


La maltraitance, c'est quoi ?

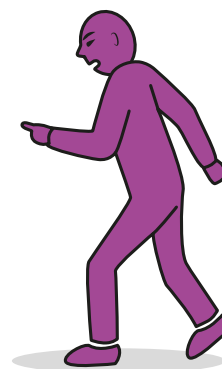
Une personne est maltraitée quand la personne qui s'occupe d'elle est violente.



Personne maltraitée,
victime de violence.



Personne violente.



Pour bien comprendre la maltraitance, SantéBD conseille de lire la BD Maltraitance - 1. Comprendre et arrêter la maltraitance



Il y a plusieurs sortes de maltraitance.



● La maltraitance peut être :

de la violence physique,



de la violence sexuelle,



de la violence psychologique,



de la violence matérielle.





La violence physique, c'est quoi ?

Je suis victime de violence physique si on me fait mal.

Par exemple :

● on me frappe,

● on me pince,



● on a des gestes brusques avec moi, par exemple pendant un soin,



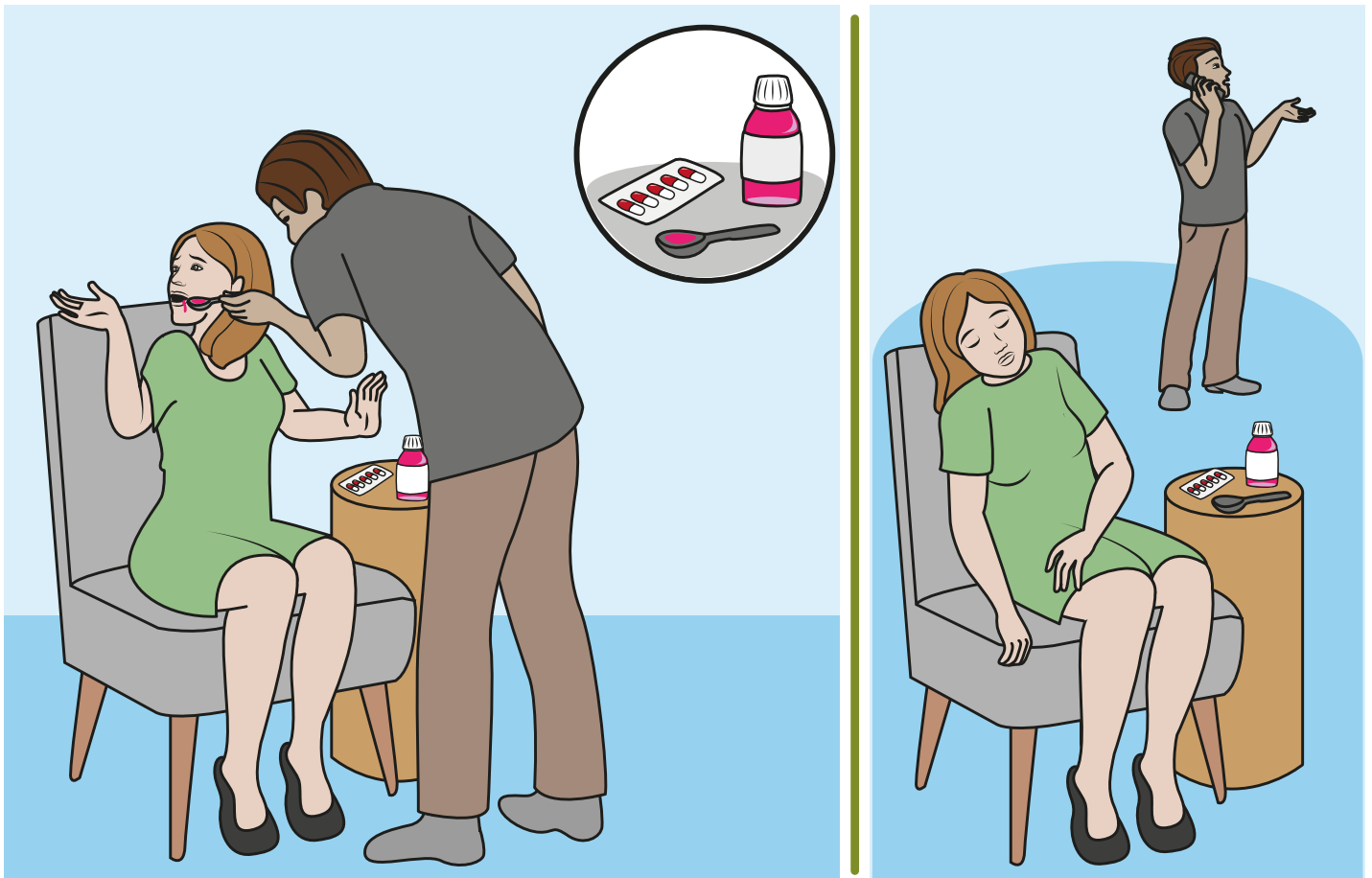
● on m'attache quand je n'ai pas besoin d'être attaché.



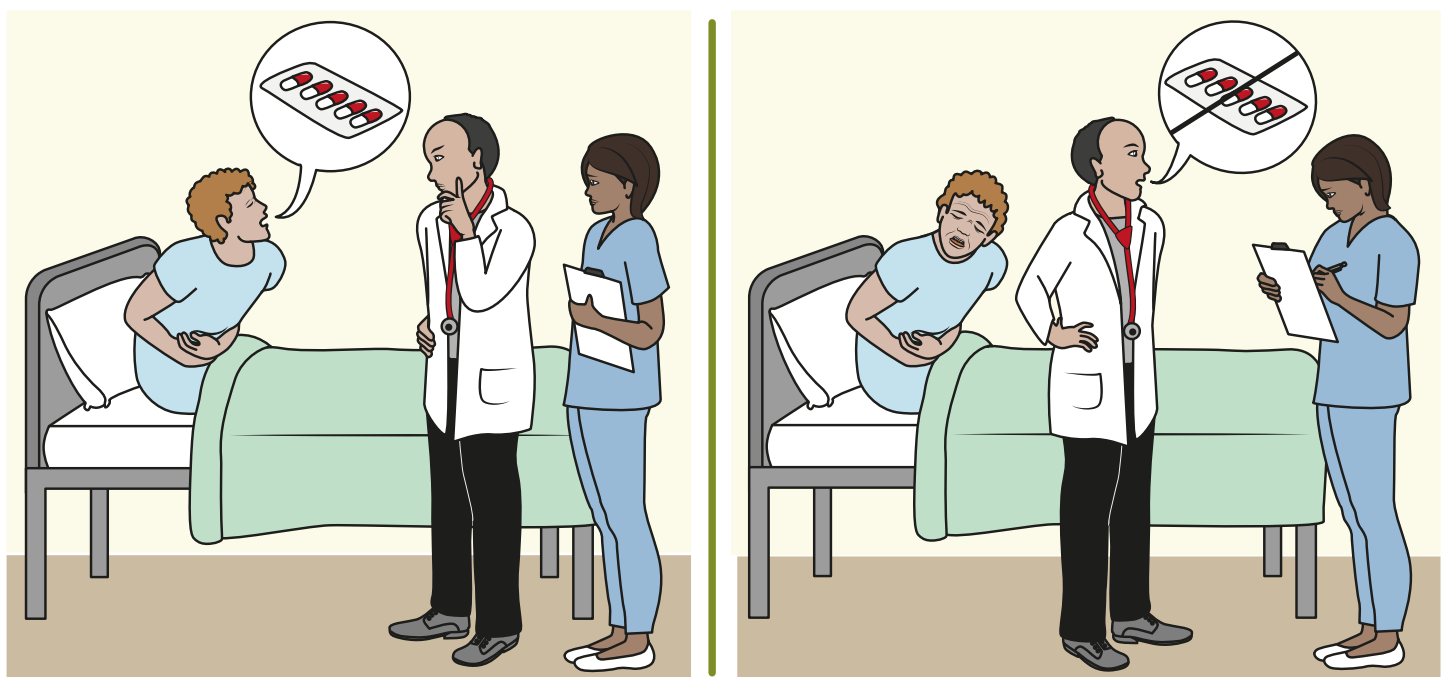
Je suis victime de violence physique aussi quand on ne prend pas bien soin de moi.

Par exemple :

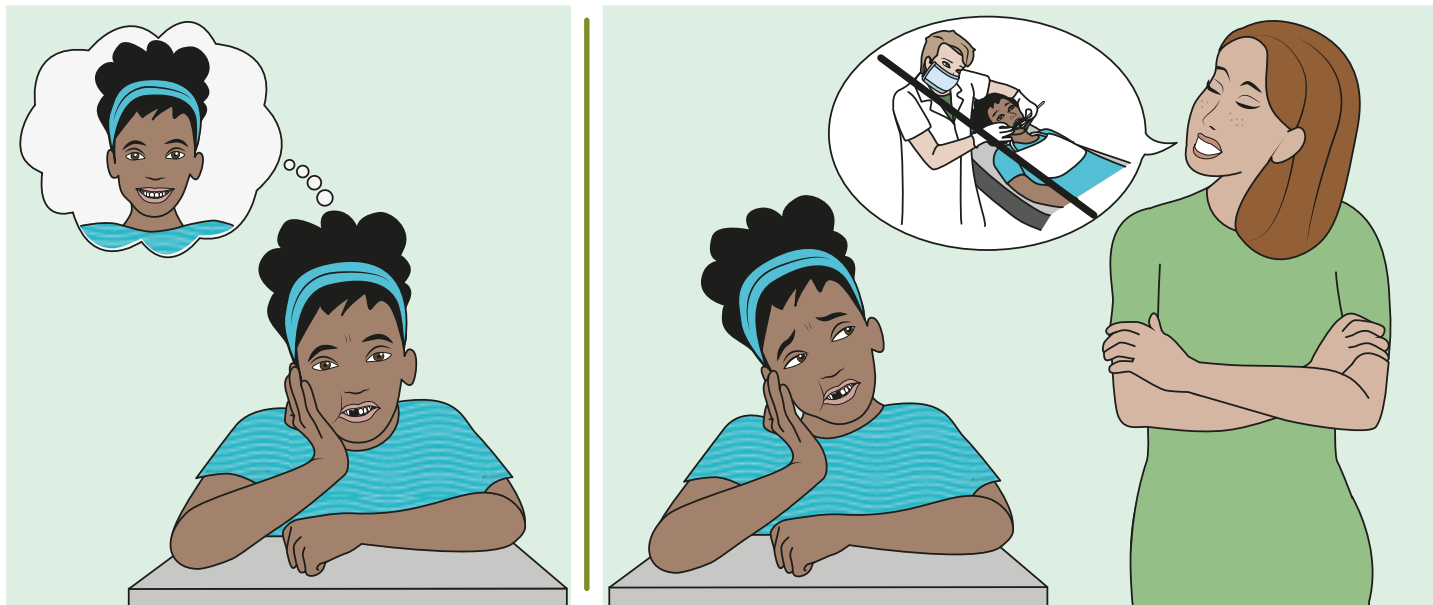
- on me donne un médicament pour que je reste tranquille,



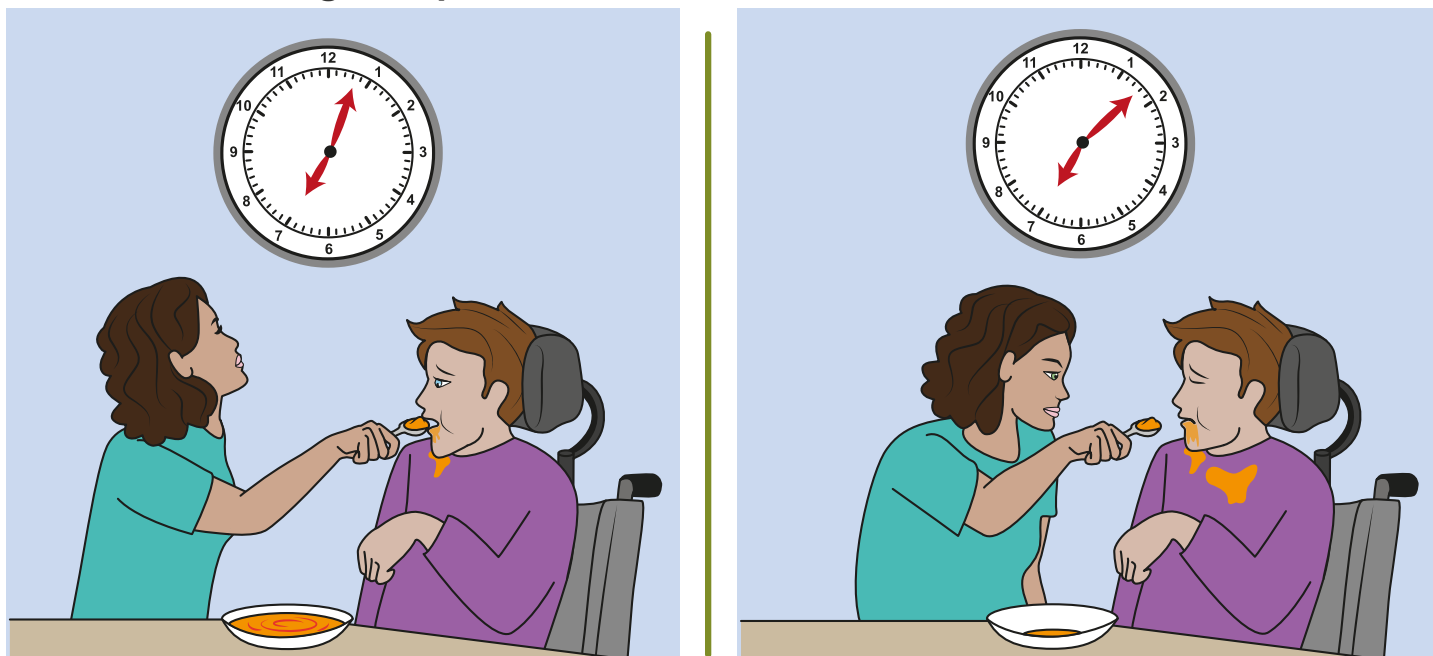
- on ne m'écoute pas quand j'ai mal,



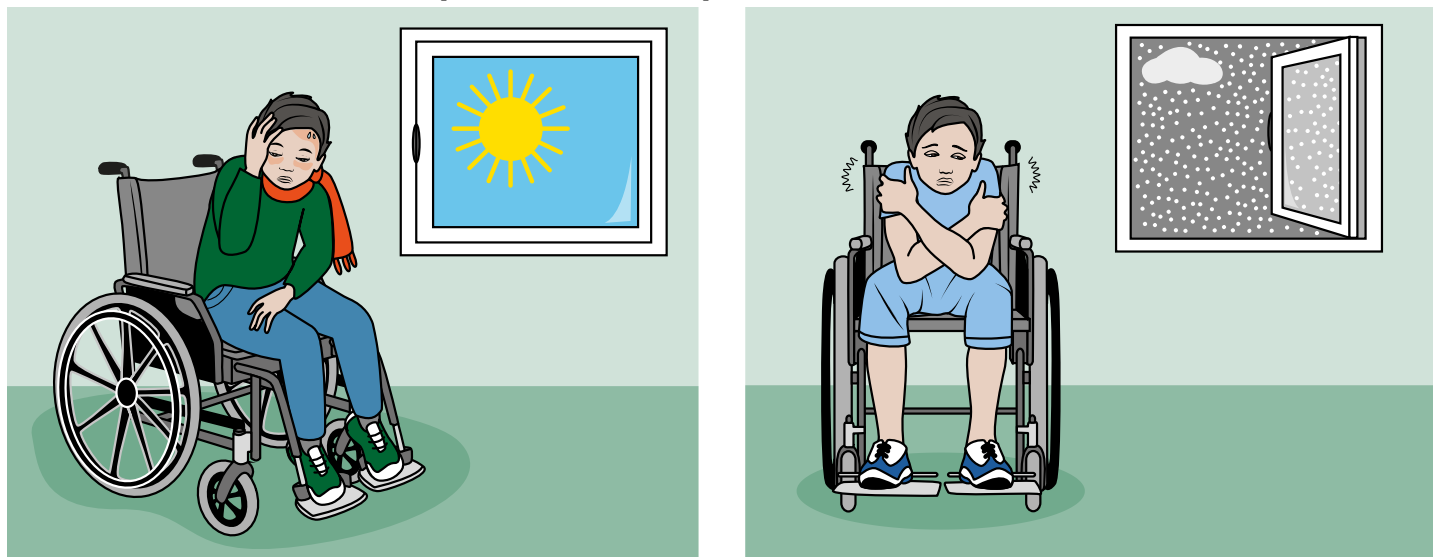
● on me refuse des soins importants,



● on me fait manger trop vite,



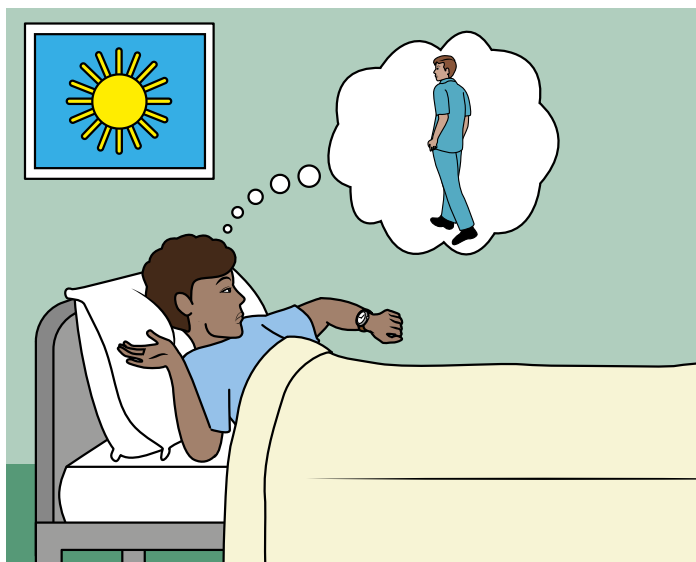
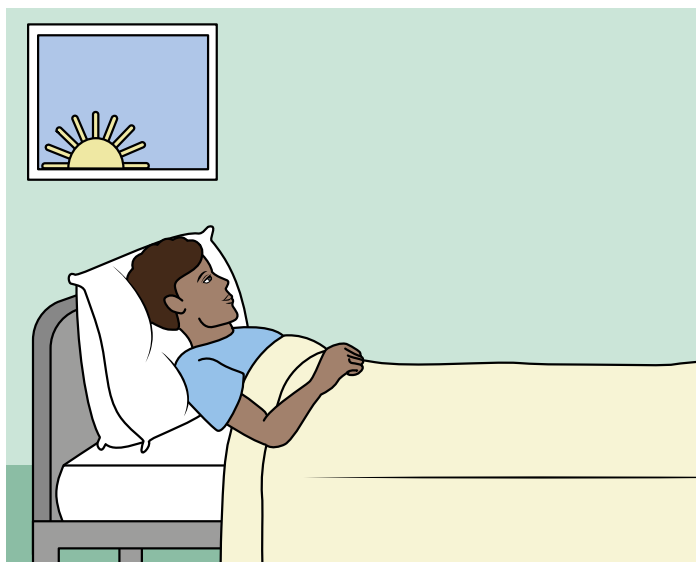
● on me laisse avoir trop chaud ou trop froid.



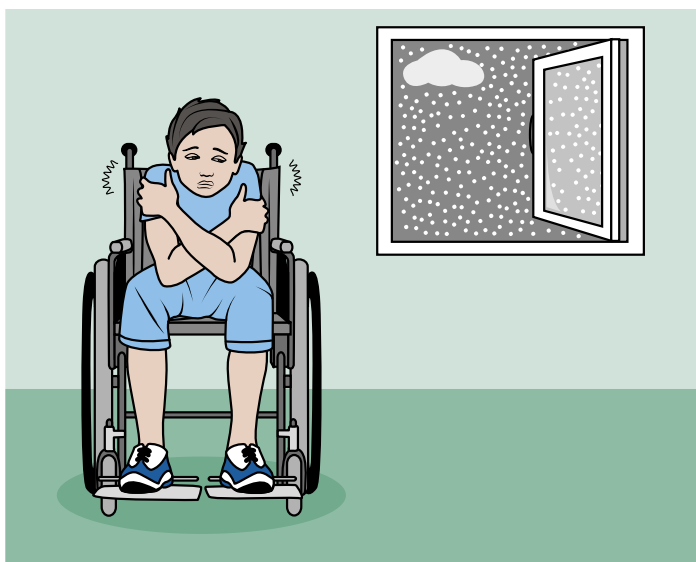
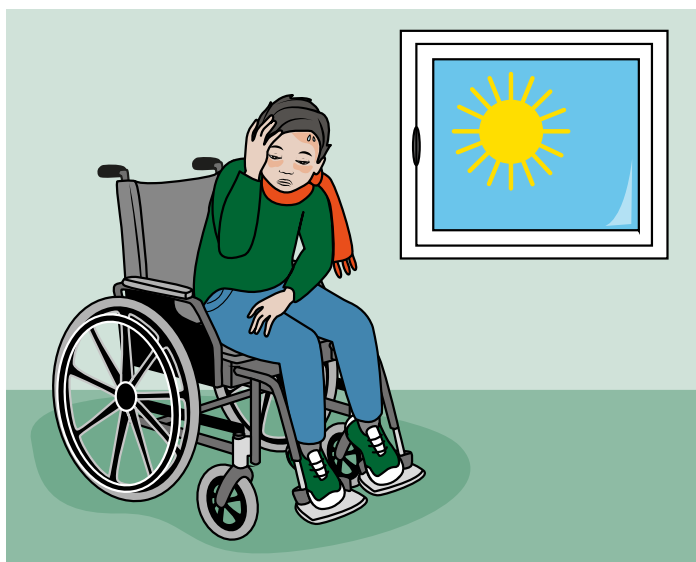
● on m'oblige à rester allongé sans bonne raison,



● on oublie de me lever de mon lit le matin,



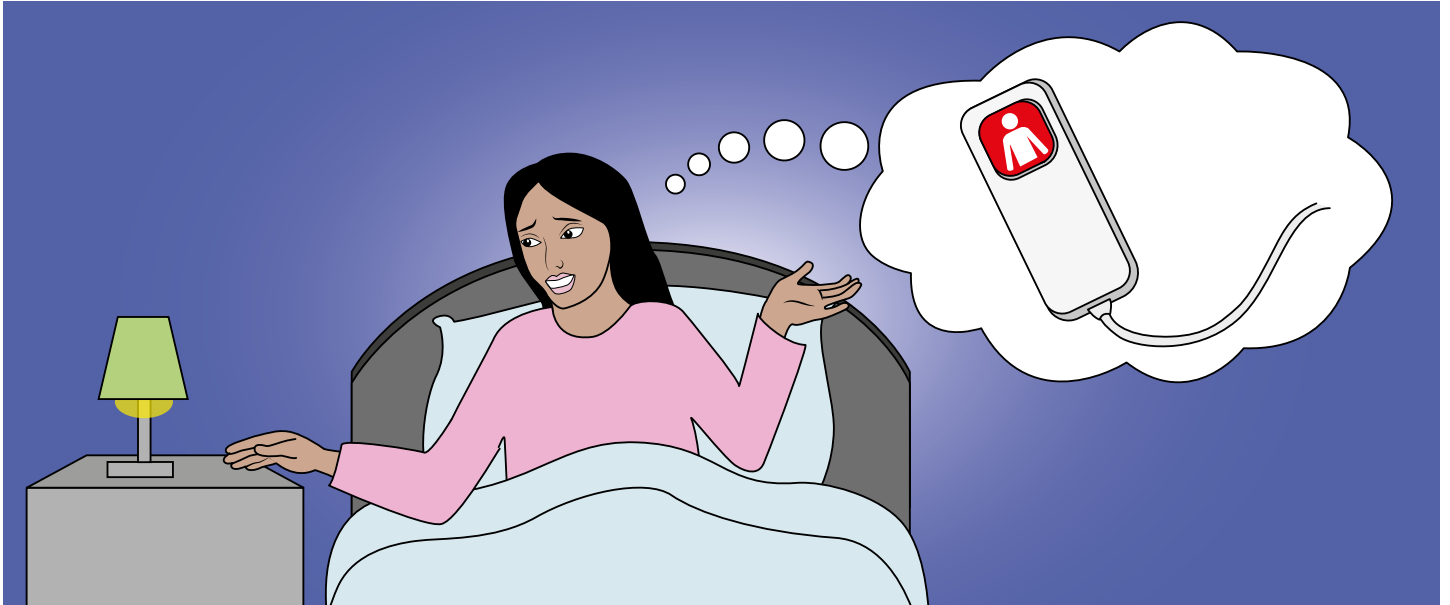
● on ne m'installe pas aux toilettes,
on ne me change pas quand je le demande.



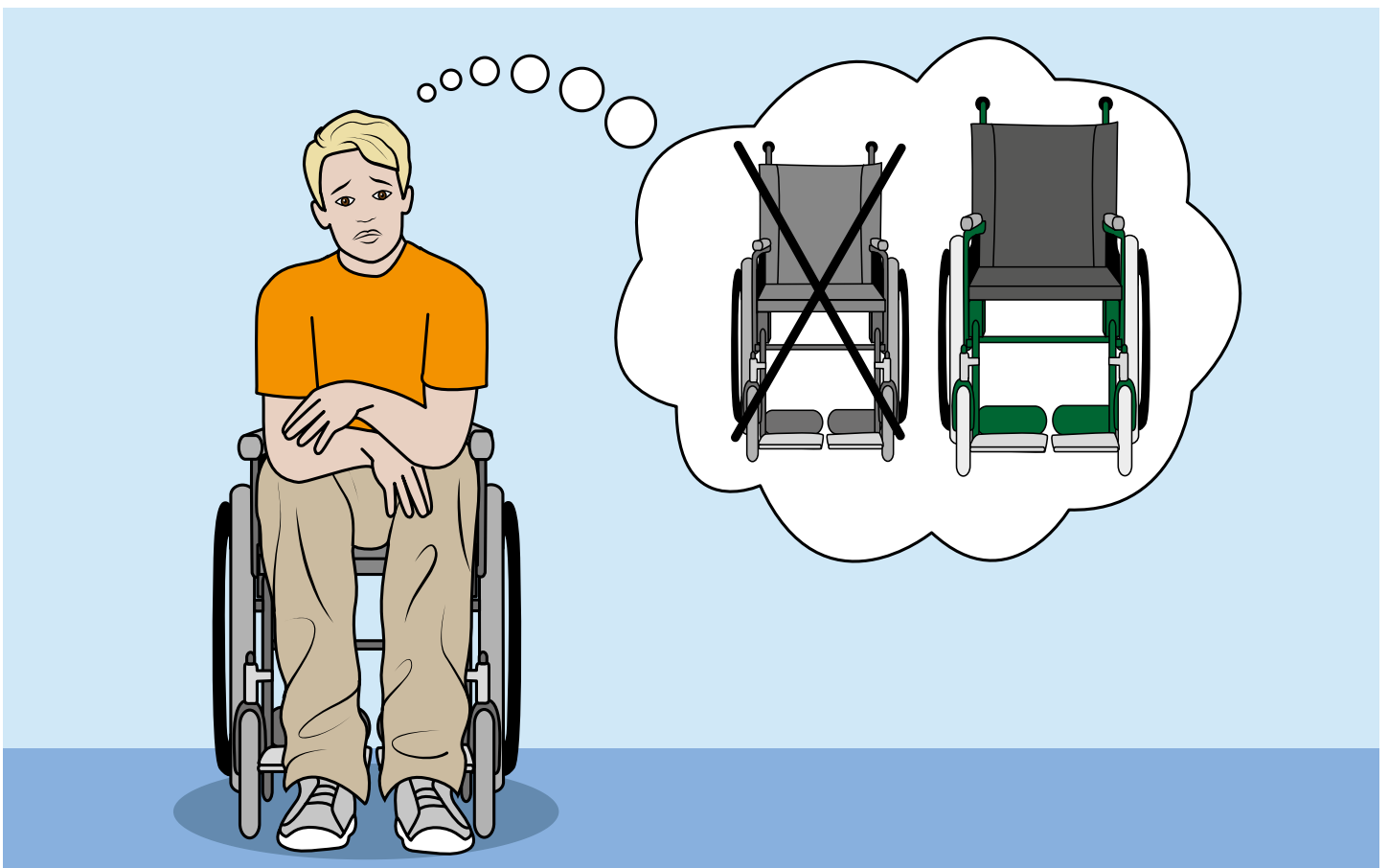
Je suis victime de violence physique aussi quand on ne me donne pas le matériel adapté.

Par exemple :

- on ne me donne pas la sonnette pour appeler la nuit,



- on ne me change pas de fauteuil roulant alors que j'ai grandi.





La violence sexuelle, c'est quoi ?

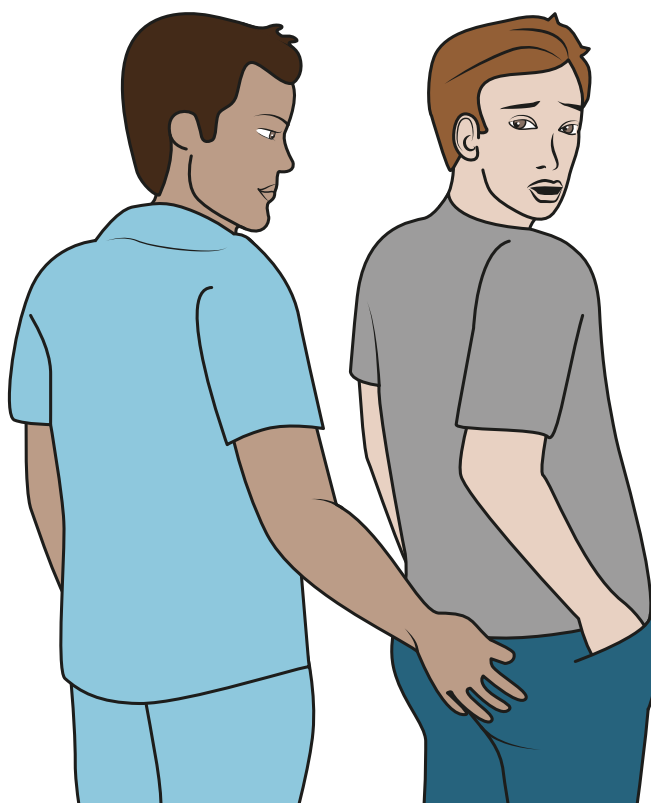
La violence sexuelle, c'est toucher mes parties intimes sans mon accord.

Les parties intimes sont :

● le sexe, les seins,



● les fesses,



● la bouche.



La violence sexuelle, c'est aussi quand :

- on me force à toucher les parties sexuelles de quelqu'un,

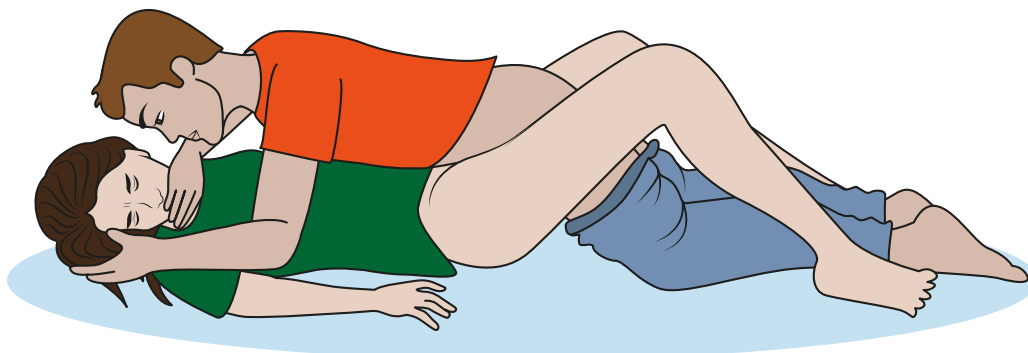


- on m'oblige à regarder un film ou des images avec du sexe,
Les images avec du sexe s'appellent la pornographie.



- on me force à avoir une relation sexuelle.

Ça s'appelle un viol. Le viol est très grave et est puni par la loi.
Un enfant ne peut pas avoir une relation sexuelle avec un adulte.





La violence psychologique, c'est quoi ?

La violence psychologique, c'est quand on me fait du mal avec des paroles.

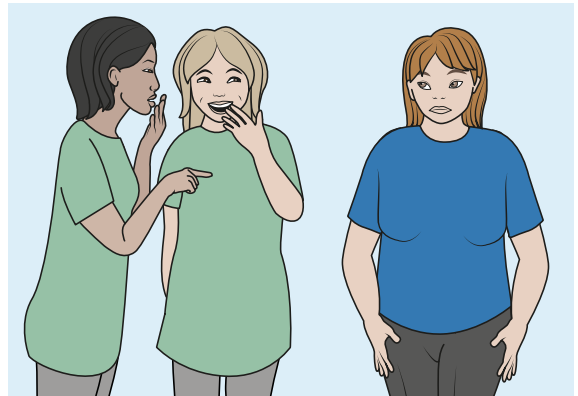
Par exemple :

- on se moque souvent :

de mon corps,



de mon handicap,



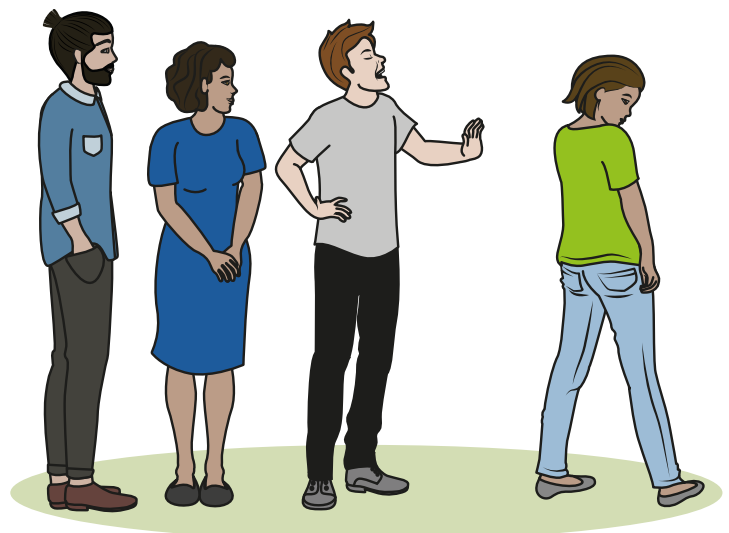
de ma couleur de peau.



- on me dit souvent des méchancetés, des insultes,



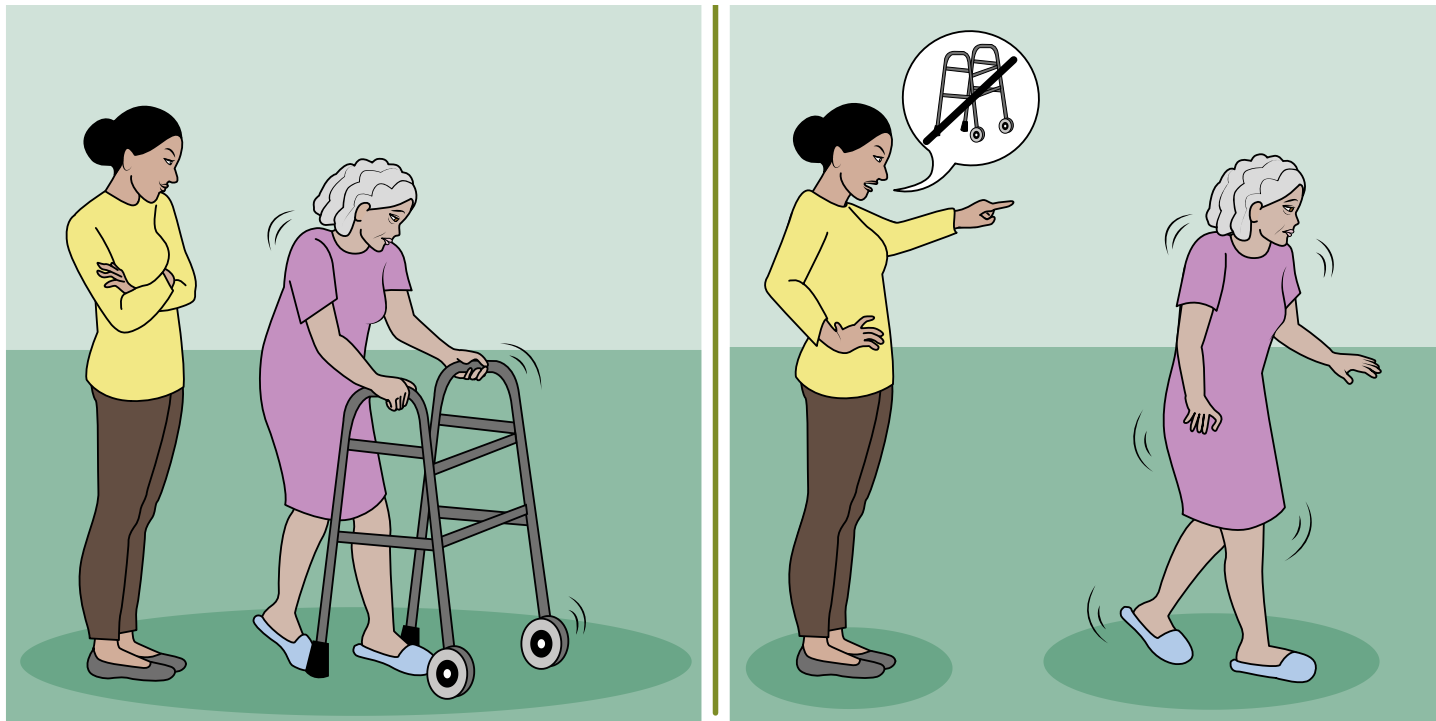
- on m'empêche de faire partie d'un groupe.



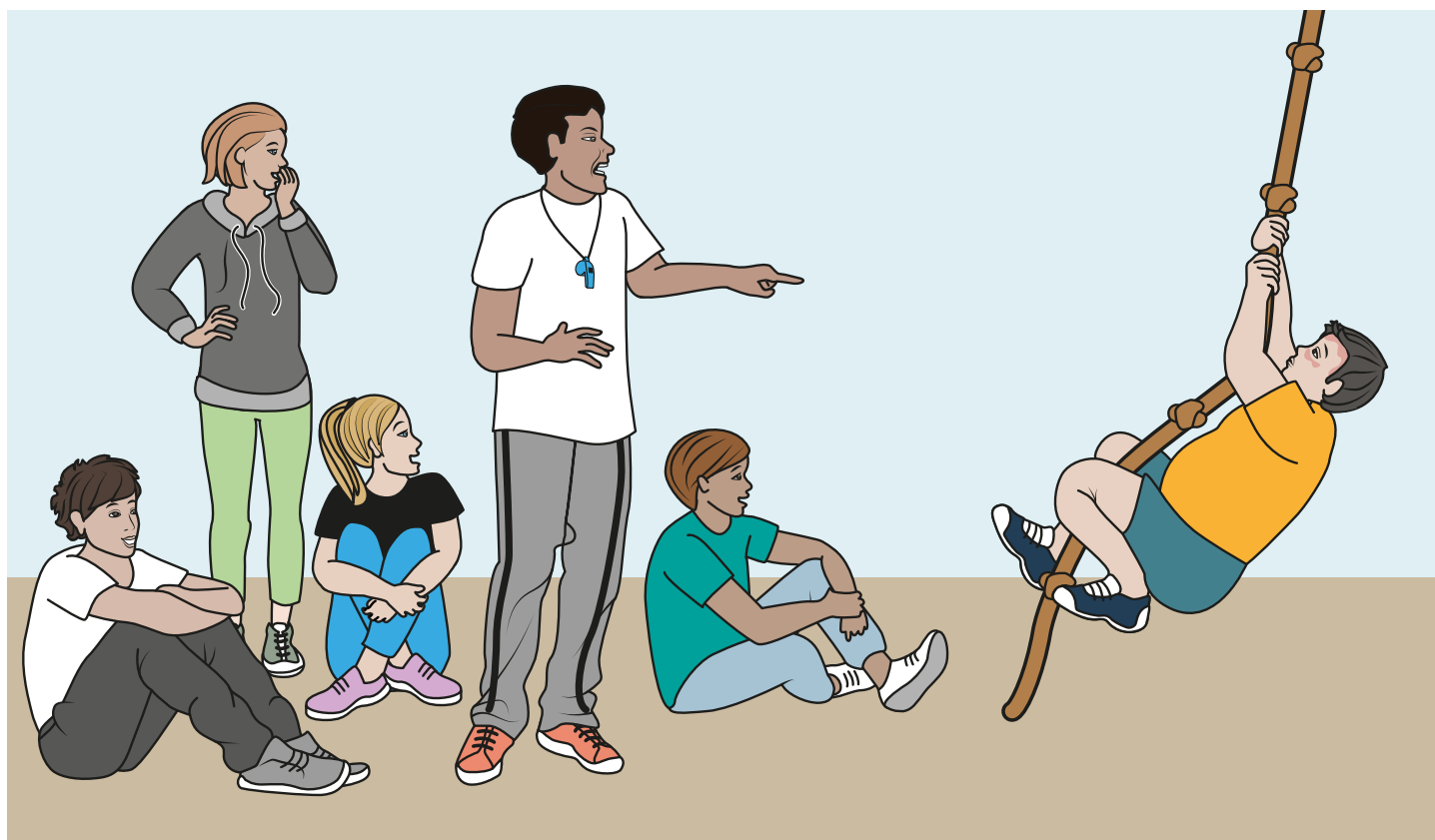
La violence psychologique, c'est aussi quand on ne respecte pas mes difficultés.

Par exemple :

- **on me force à faire quelque chose de trop difficile,**



- **le professeur me demande de faire une activité humiliante.**
Humiliante veut dire que les autres vont se moquer.

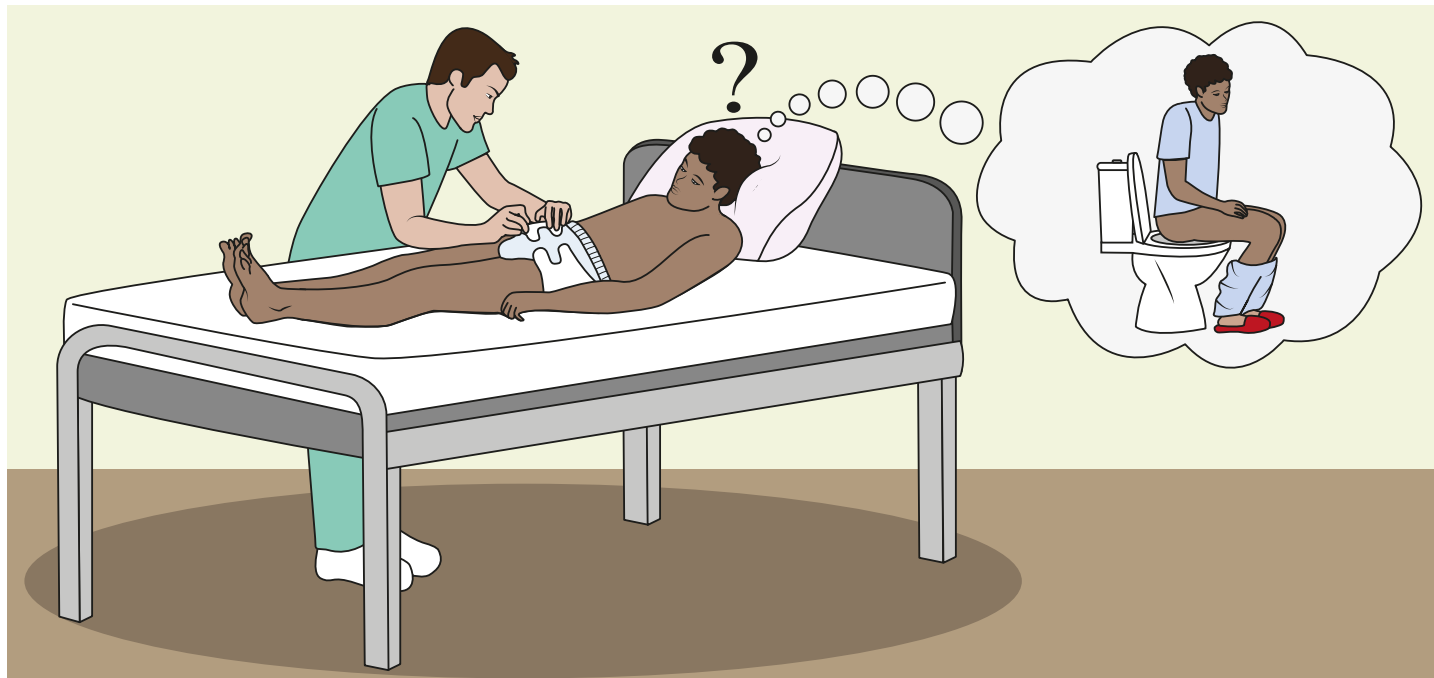


La violence psychologique, c'est aussi quand on ne reconnaît pas mes capacités.

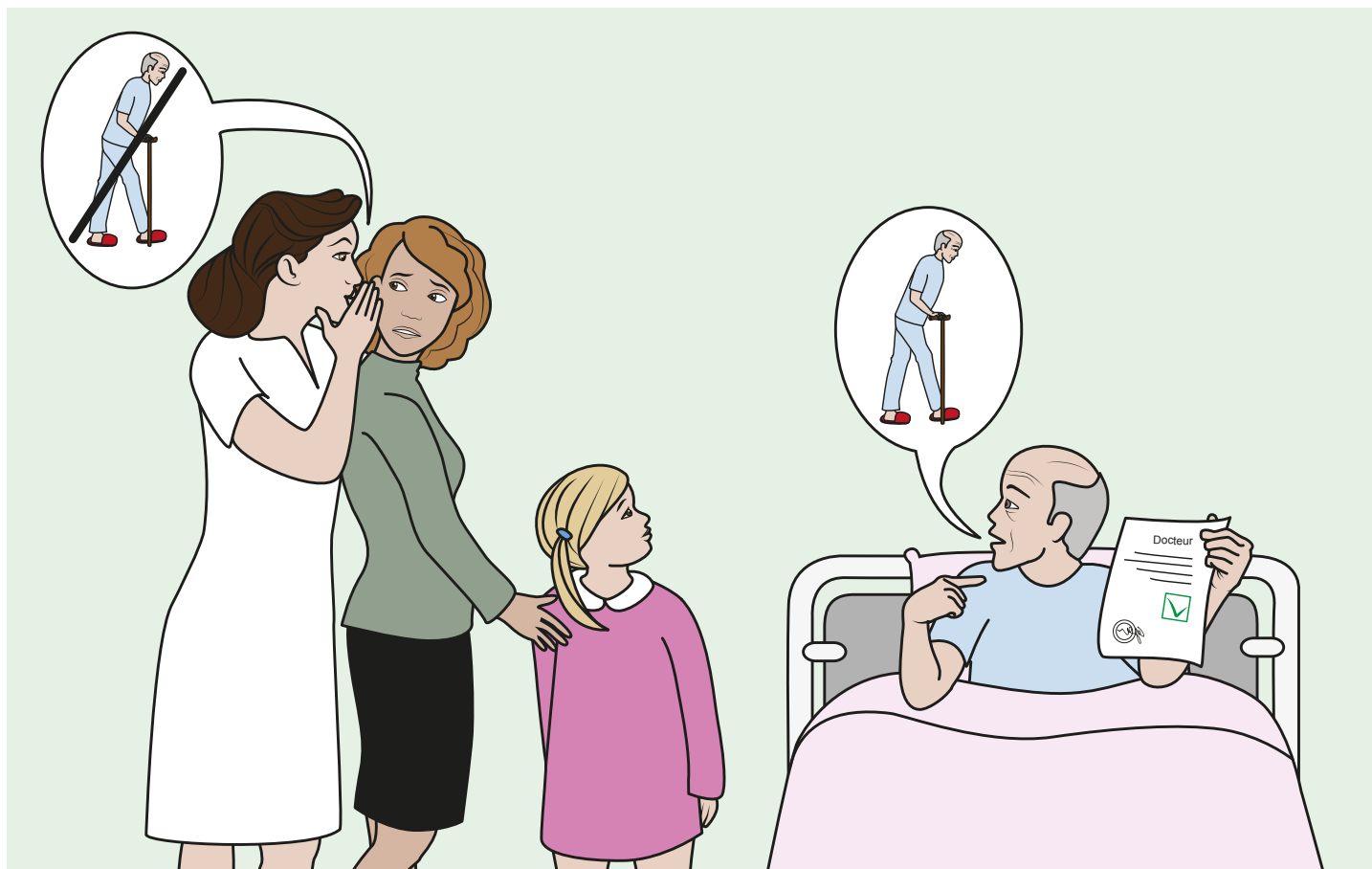
Mes capacités, c'est ce que je peux faire.

Je suis maltraité psychologiquement, par exemple :

- quand on me met des couche alors que je peux aller aux toilettes,



- quand on fait croire à ma famille que je ne peux pas sortir de mon lit.



La violence psychologique, c'est aussi quand on m'empêche de communiquer.

Par exemple, on me prive de :

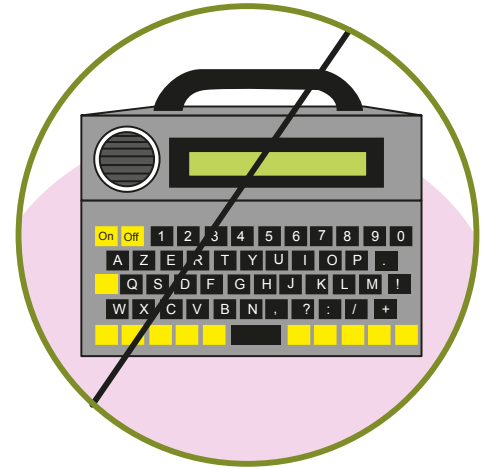
● **mon cahier de communication**



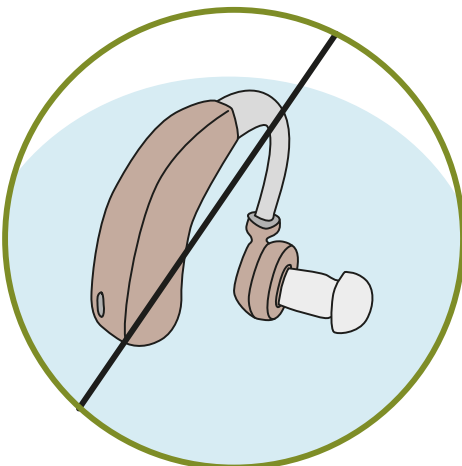
● **mon interprète en langue des signes**



● **ma synthèse vocale**



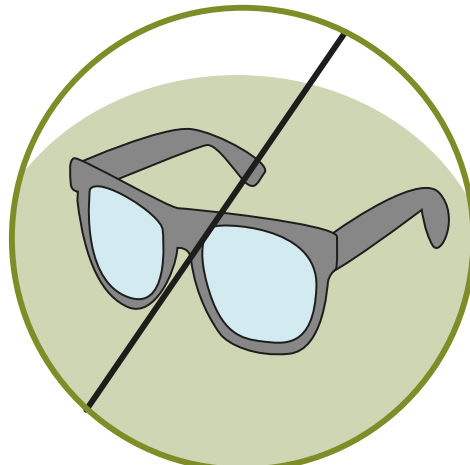
● **mes appareils auditifs**



● **mon assistant de communication**



● **mes lunettes**

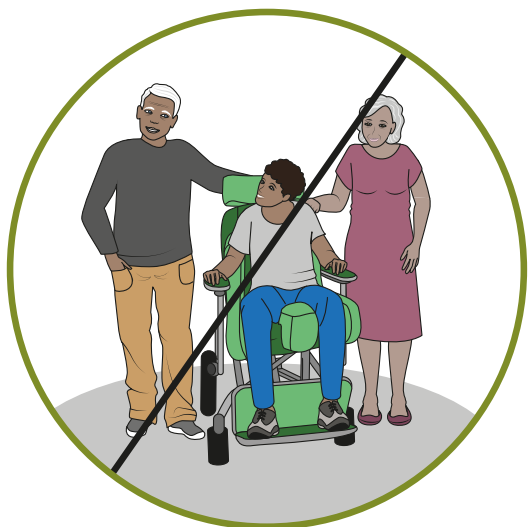


La violence psychologique, c'est aussi quand on m'empêche de voir les gens que j'aime.



Par exemple, on m'empêche de voir :

● ma famille,



● mes amis,



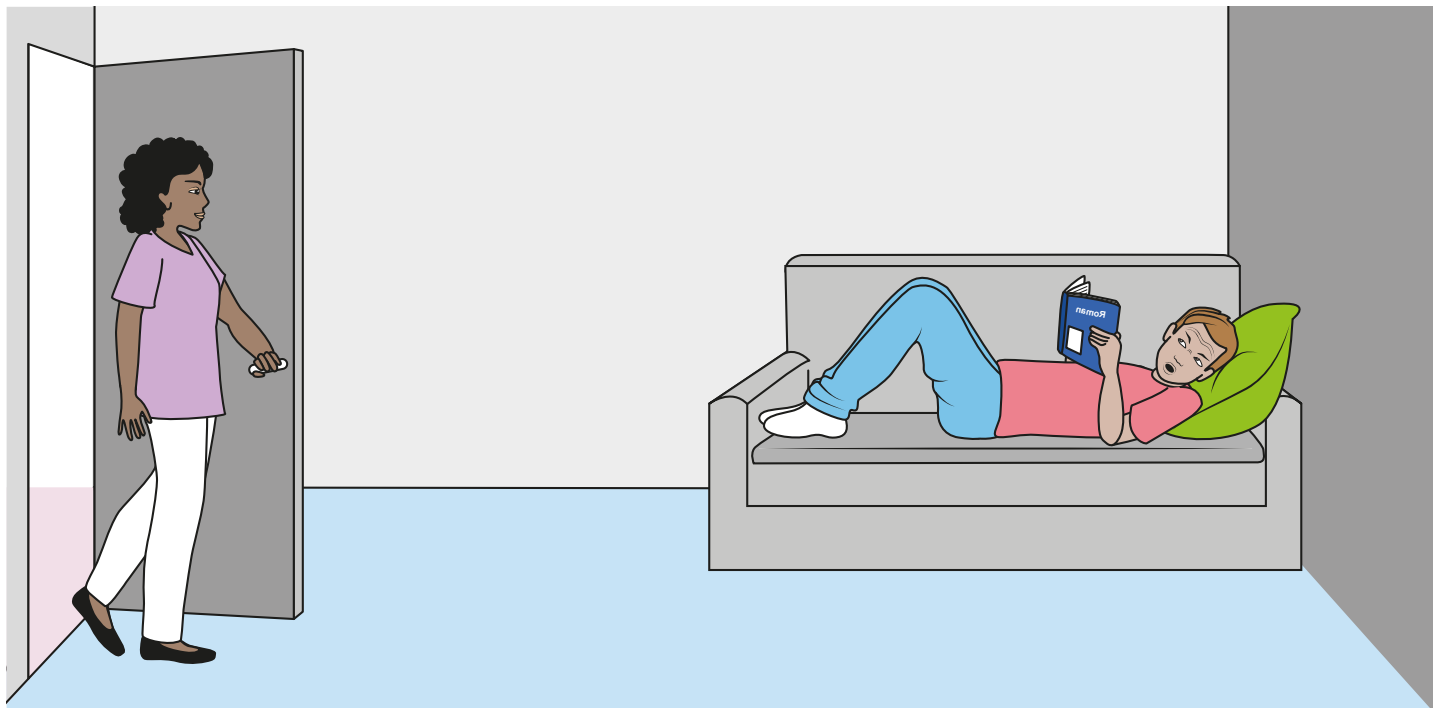
● mon amoureux ou amoureuse.



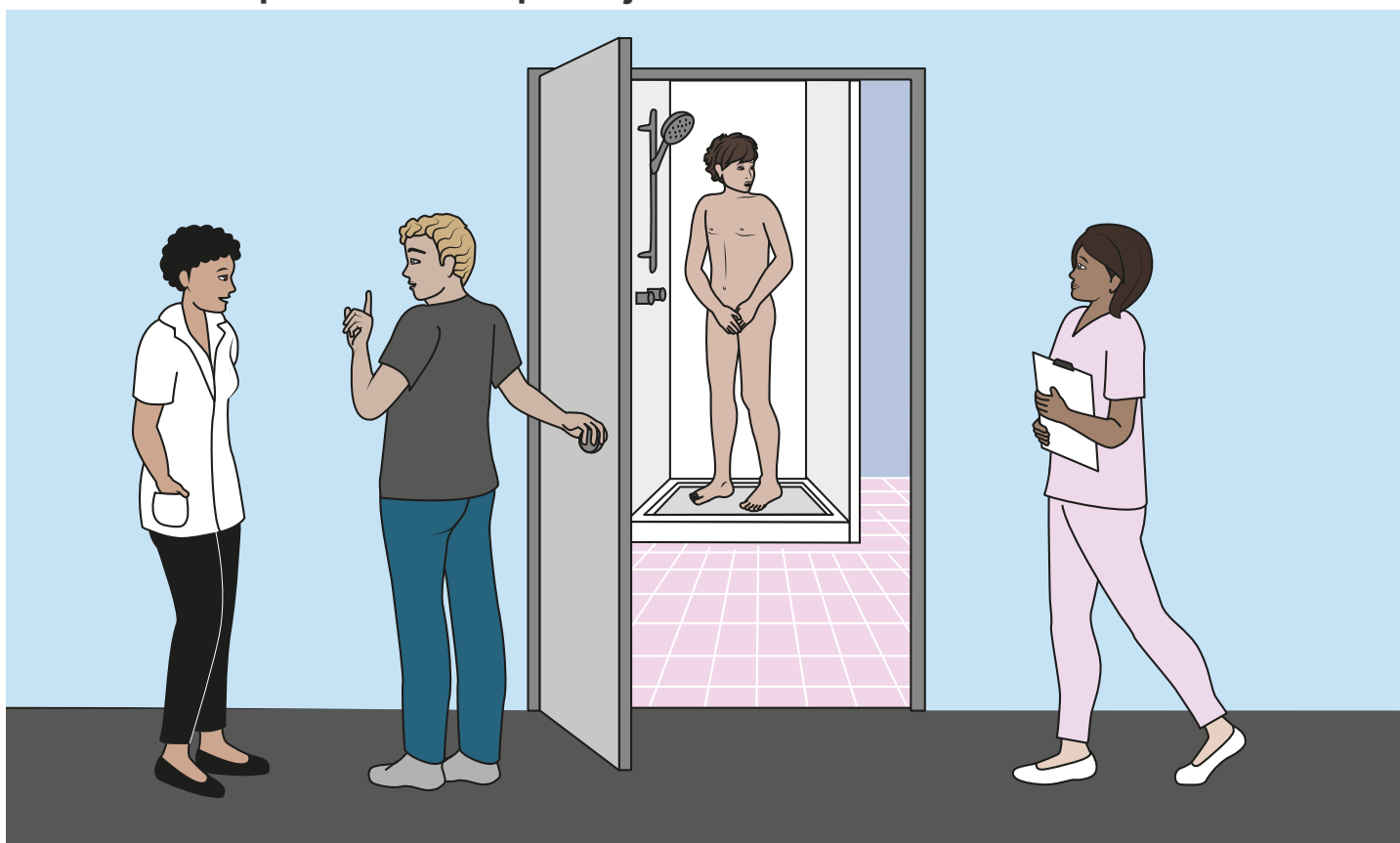
La violence psychologique, c'est aussi quand on ne respecte pas ma vie privée et affective.

Par exemple :

- on entre toujours dans ma chambre sans frapper, alors que je ne veux pas être dérangé.



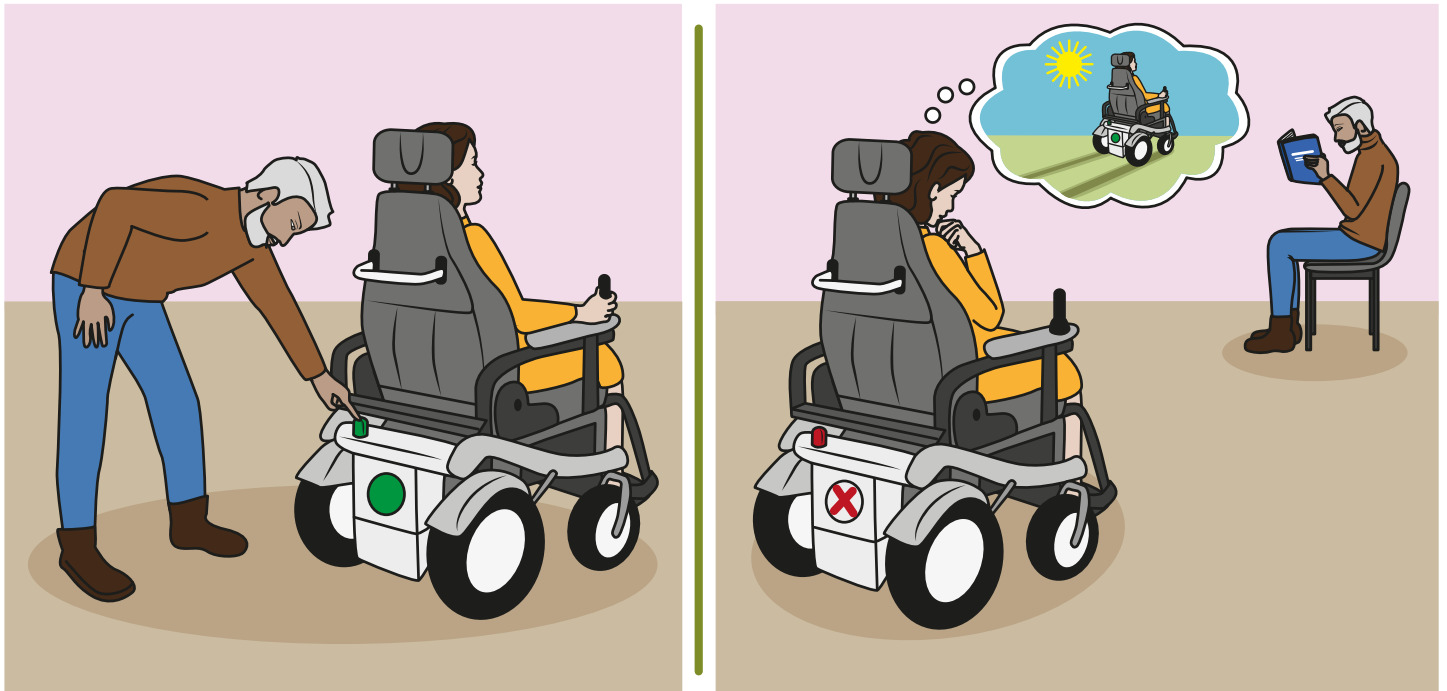
- on laisse la porte ouverte quand je suis nu.



La violence psychologique, c'est aussi quand on me prive de ma liberté.

Je suis maltraité psychologiquement si, par exemple :

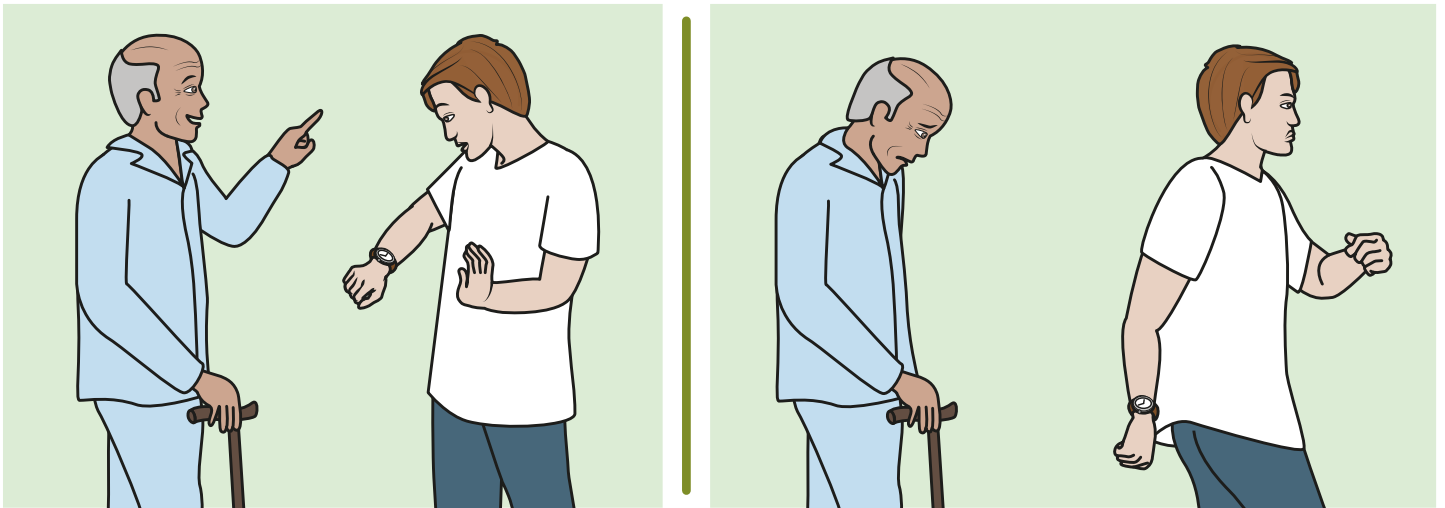
- on débranche mon fauteuil électrique pour être tranquille,



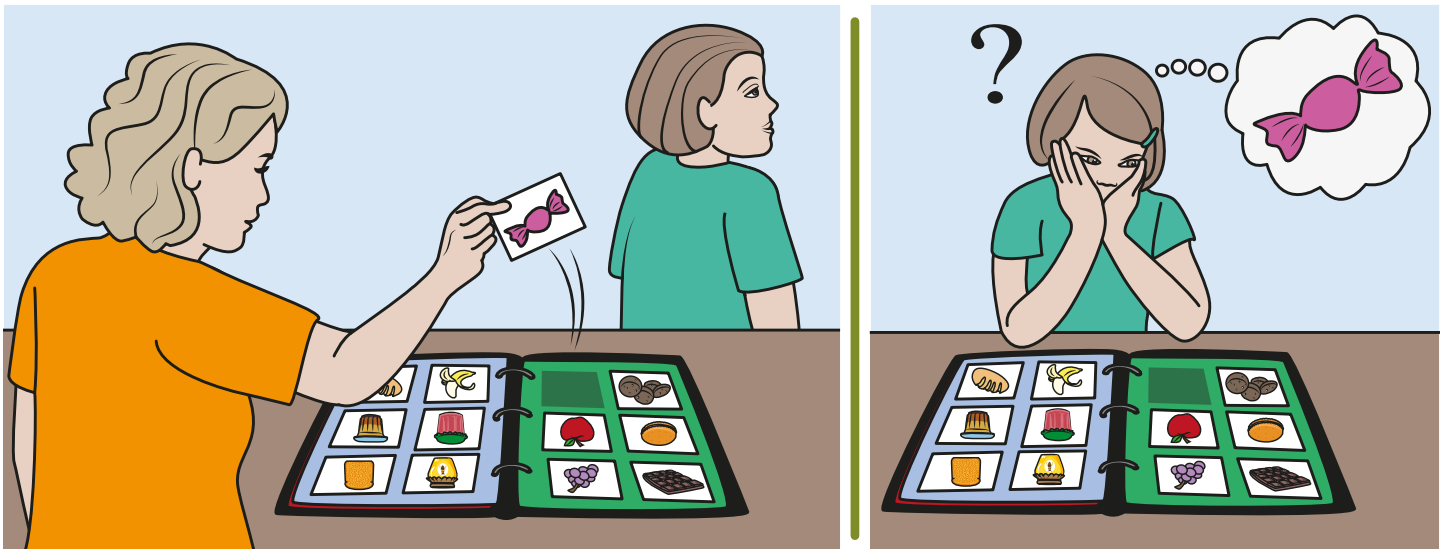
- on choisit pour moi sans me demander mon avis.



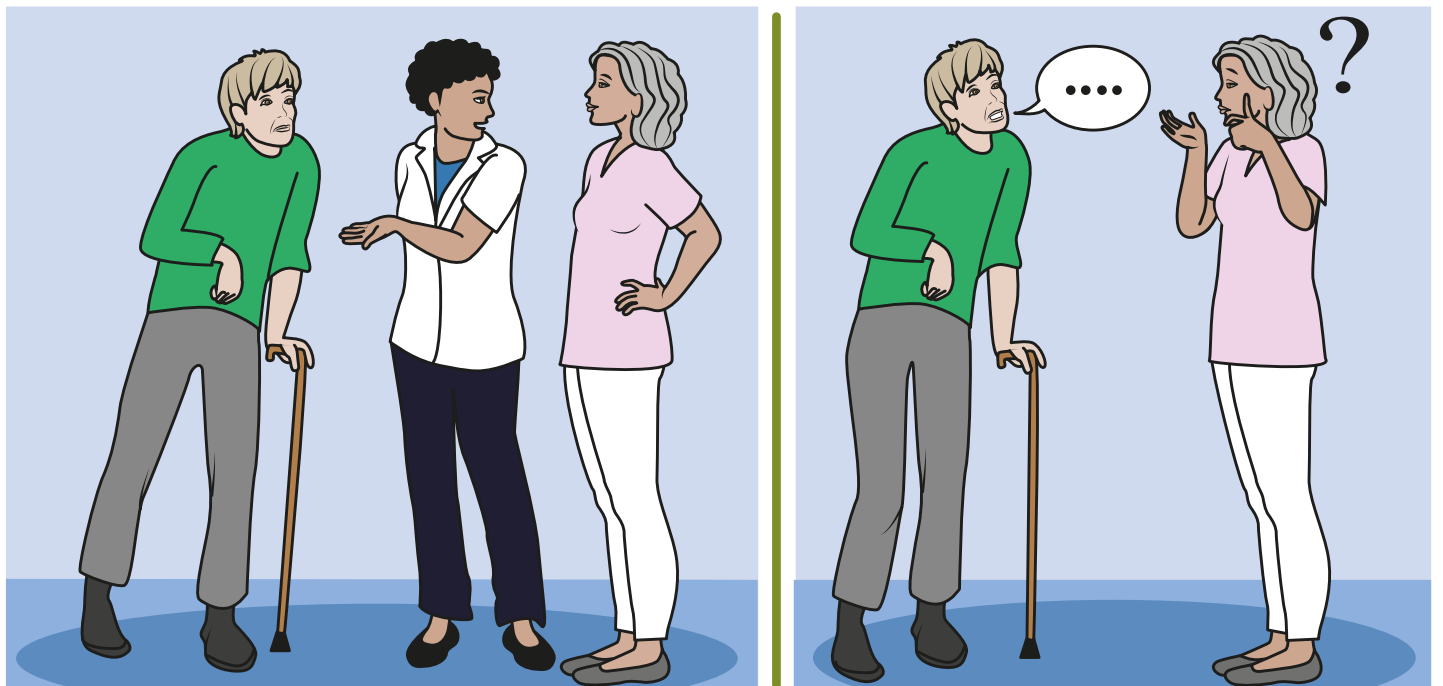
● on ne me laisse jamais le temps de parler,



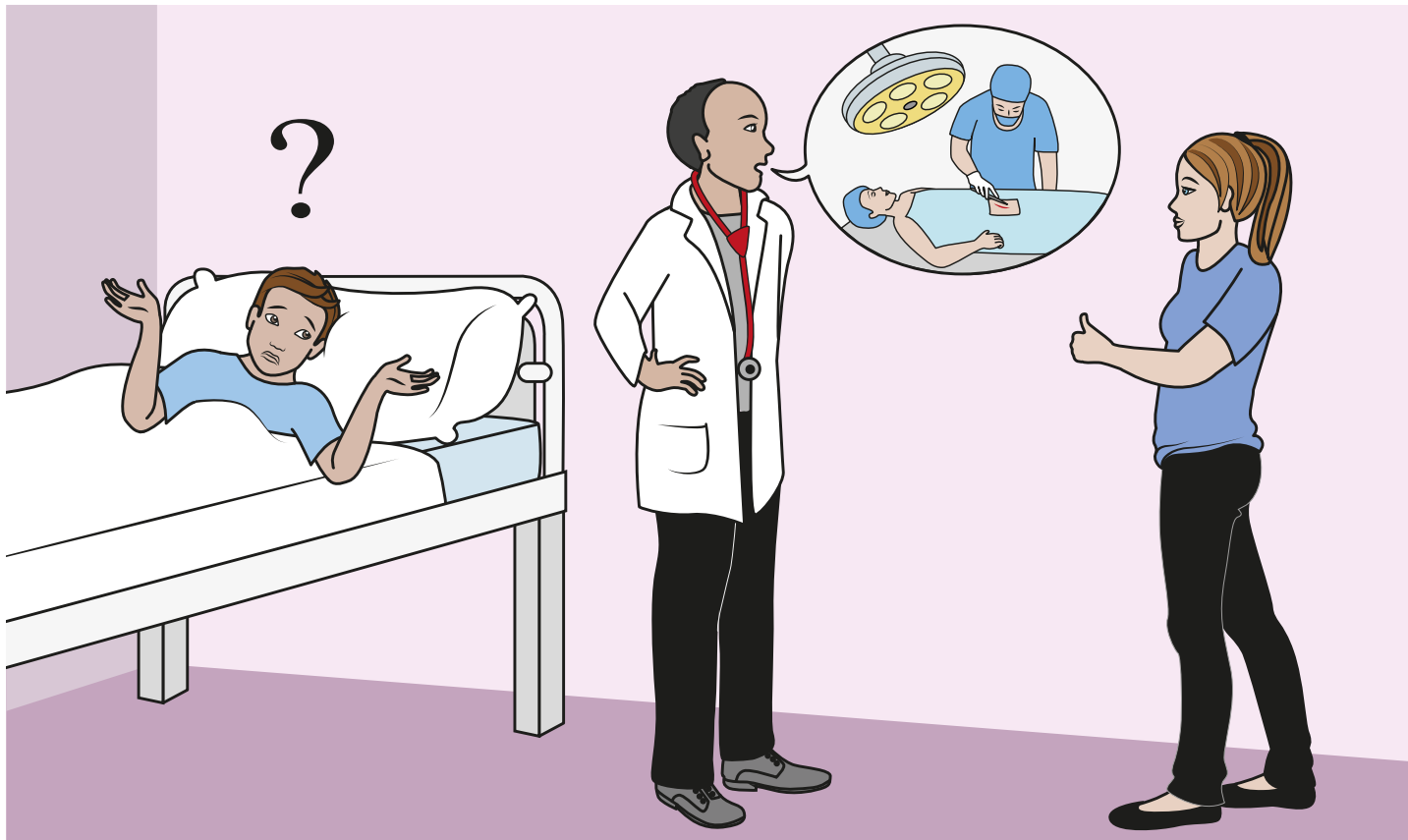
● on a enlevé un pictogramme de mon classeur de communication,



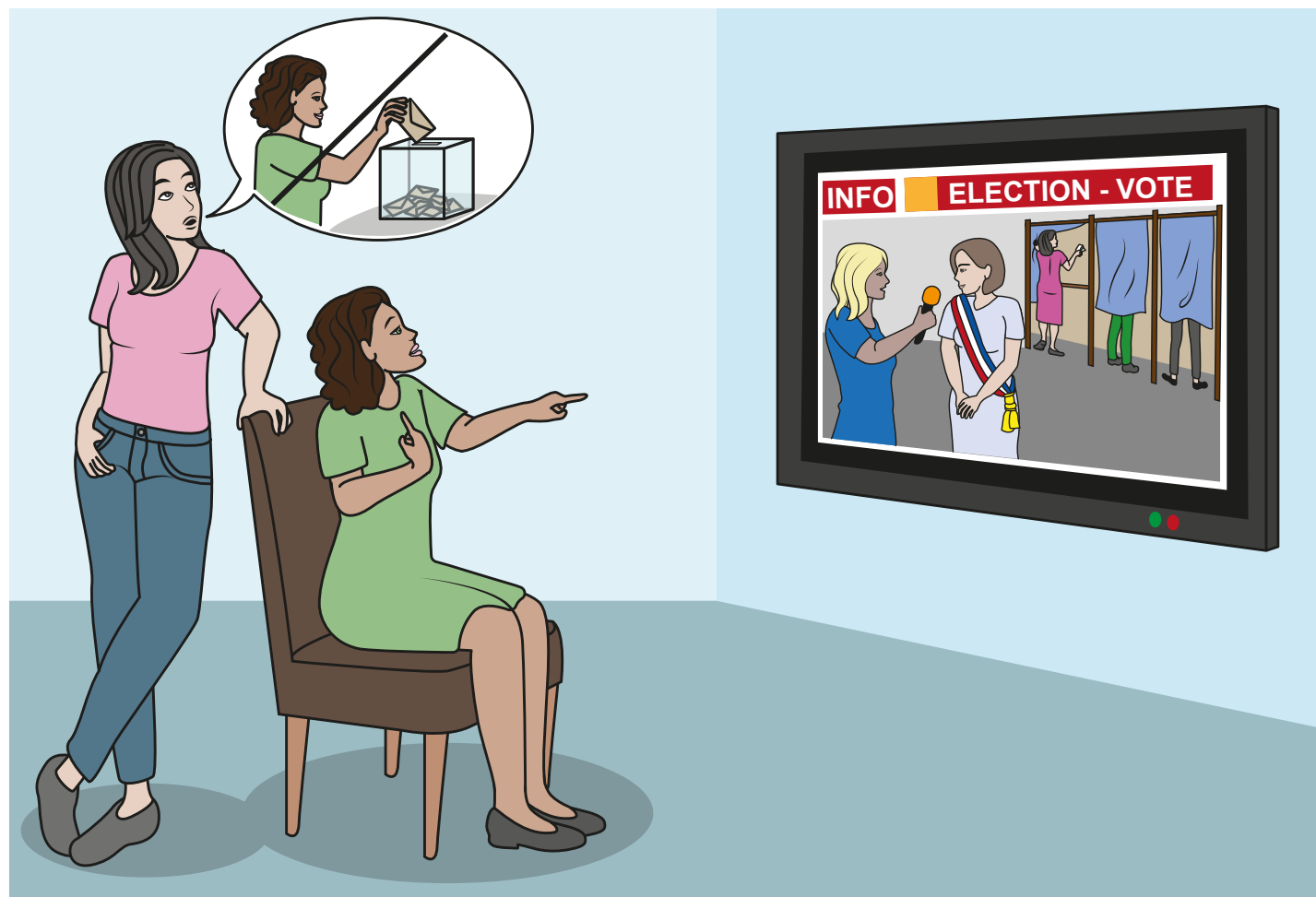
● on me laisse avec quelqu'un qui ne me comprend pas,



- on ne m'explique pas ce qui va se passer,



- on me prive de mes droits,
par exemple, on refuse de m'emmener voter.





La violence matérielle, c'est quoi ?

C'est quand on ne respecte pas mes affaires.

Mes affaires, c'est ce qui m'appartient : argent, objets, vêtements...

Par exemple :

- on me vole de l'argent,



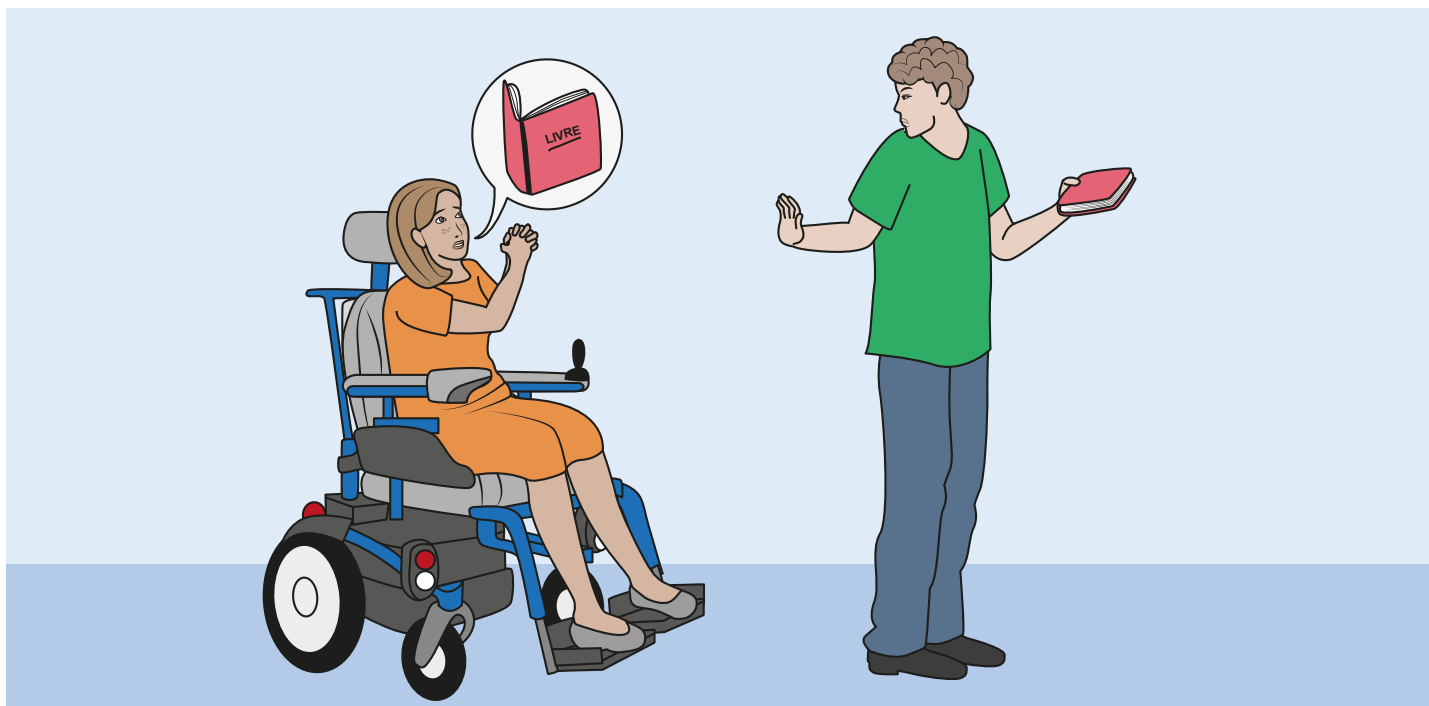
- on m'empêche d'utiliser mon argent comme je veux, sans bonne raison.



C'est quand on ne s'occupe pas bien de mes affaires.

Par exemple :

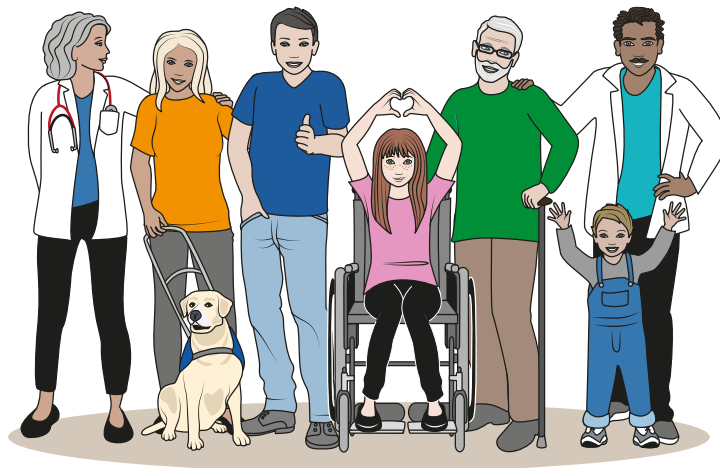
- **on me confisque mes affaires sans raison,**
par exemple : mon livre,



- **on ne prend pas soin de mes affaires,**
par exemple : mes vêtements.



J'agis contre la maltraitance et la violence



Pour me faire aider, ou aider une personne maltraitée, je trouve tous les conseils et numéros utiles dans la BD Maltraitance 1. Comprendre et arrêter la maltraitance



Soutenu par


MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cette BD a été conçue dans le cadre des travaux menés par la **commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance.**

Avec SantéBD, je comprends la santé !



SantéBD explique la santé avec des dessins et des mots simples

Plus de 60 thèmes de santé déjà disponibles.

- Je **prépare** mes rendez-vous médicaux
- Je **communique** mieux avec les professionnels de santé
- Je **comprends** les messages de prévention
- Je **décide** avec mon docteur et mes proches

SantéBD est disponible gratuitement

- sur le site internet www.santebd.org



- 1 Je choisis le thème de la BD

- 2 Je personnalise ma BD

Je peux choisir mon personnage,
en fonction de mon âge et de mes difficultés.



- 3 Je regarde ou je télécharge la BD

- sur la chaîne SantéBD  YouTube

SantéBD est créé par l'association CoActis Santé

association

en partenariat avec de nombreux acteurs du monde de la santé et du handicap.
L'association s'engage en faveur de l'accès aux soins pour tous.

Tous droits de reproduction, de représentation et de modification réservés sur tout support dans le monde entier.
Toute utilisation à des fins autres qu'éducative et informative et toute exploitation commerciale sont interdites.
Les illustrations sont de Frédérique Mercier. @CoActis Santé-SantéBD contact@santebd.org

Merci à nos partenaires



ARS Bourgogne-Franche-Comté
ARS Corse / ARS Grand Est
ARS Hauts-de-France / ARS Normandie
ARS Nouvelle-Aquitaine / ARS Occitanie



Les outils SantéBD sont relus par des personnes avec un handicap intellectuel et respectent les règles européennes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC). Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site www.inclusion-europe.eu/easy-to-read